



Dans le cadre de la 3ème édition de la Nuit du Droit, que Le Ministère de la justice souhaite voir rayonner sur l'ensemble du territoire, divers partenaires (TGI de Saint Briec, Barreau de Saint Briec, Antenne de la Faculté de Droit, CDAD 22...) ont souhaité renouveler l'organisation d'une manifestation conjointe comme ce fût le cas l'an passé sur le Campus Mazier à Saint Briec, conférence qui avait rencontré un réel succès.

Cette année, afin de s'inscrire dans le cadre du Grenelle des « violences faites aux femmes » et soutenir ce temps d'information et de sensibilisation, la Nuit du Droit sera consacrée à cette cause.

Une table ronde est donc organisée le **vendredi 4 octobre à 18h00 sur ce thème : « Violences conjugales, comment en sortir »** .

Elle se tiendra au sein du Campus Universitaire Mazier à Saint Briec (Amphi Mona Ozouf), et réunira plusieurs acteurs de cette lutte contre les violences faites aux femmes.

Ainsi , sous l'égide de de Mr SABATIER , président du TGI de Saint Briec, qui en assurera la modération, et en présence de Mme LE HOUEROU déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des femmes et des hommes, de Mr SABATIER , la table ronde permettra de présenter les dispositifs en place pour lutter contre ce fléau, et à travers les intervenants (barreau de Saint Briec, Gendarmerie Nationale, CIDFF, ADAJ...) , répondre aux interrogations du public .

Ce temps d'échanges se veut être une action pour provoquer une prise de conscience de ce danger et engendrer une réaction collective, pour que la société s'empare de ce sujet , en y apportant des réponses et en manifestant non seulement son intérêt, mais aussi une solidarité.

La table ronde est ouverte à tous , et l'entrée est gratuite .

